



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION
« LA LIGUE CONTRE LE CANCER » ET LA VILLE
DE VINCENNES POUR LA TENUE D'UN STAND
D'AIDE A L'ARRET DU TABAC DANS LE CADRE
DU MOIS SANS TABAC**

**DÉCISION N° DM-22-321
EN DATE DU 01 SEPTEMBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association *La ligue contre le cancer du Val-de-Marne*, représentée par Madame Mary-Régine MARION DUGRAIS, en qualité de vice-présidente, sise 1 rue de Paris 94000 Créteil, d'effectuer, à titre gratuit, une action de prévention dans le cadre du « Mois sans Tabac » le mercredi 9 novembre 2022.

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'association *La ligue contre le cancer du Val-de-Marne*, représentée par Madame Mary-Régine MARION DUGRAIS, en qualité de vice-présidente, sise 1 rue de Paris 94000 Créteil, pour la tenue et l'animation d'un stand de prévention d'aide à l'arrêt du tabac, à titre gratuit, dans le hall du bâtiment Cœur de Ville à Vincennes, le mercredi 9 novembre 2022 de 15h00 à 17h00.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la
santé,

Signé

Josy TOP